

LE COURRIER DES VERNOIS

Chères Vernaises, Chers Vernois,
La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Gardons l'espoir de retrouver une vie collective plus sereine et apaisée.
Malgré les difficultés liées à cette crise sanitaire sans précédent, notre engagement au service de Verny est toujours aussi déterminé à construire notre quotidien. Nous travaillons à conforter l'attractivité de notre territoire et son dynamisme. Un territoire n'est rien sans ses habitants, c'est pourquoi nos actions s'inscrivent dans la proximité et le développement continu du lien social, du bien vivre ensemble. Le vivre ensemble cher à Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, qui au cours de ses mandats a été un moteur fédérateur de son action au service de l'intérêt général. C'est sous son impulsion que Verny a connu un accroissement de son dynamisme et de son attractivité que chaque jour nous confortons et développons. Ainsi pour saluer et remercier son engagement au service de Verny, nous avons demandé au préfet de la Moselle d'attribuer le titre de Maire-Honoraire.

Nous continuons à travailler pour le lien social. En 2021, la maison du parc, au service des arts et de la culture a été inaugurée et mise au service de l'école de musique, Verny Musiques Actuelles. Pour la première fois, accompagnés par le Tennis Club de Verny, nous avons organisé une séance de cinéma en plein air dans le parc du Château. Les associations en prennent toutes leur part et nous les remercions chaleureusement pour leur dynamisme.

Avec la communauté de communes du Sud Messin, nous avons créé une Maison France Services à Verny afin de vous accompagner dans vos démarches administratives, parfois complexes, et de plus en plus dématérialisées. En son sein, un conseiller numérique vous accompagne aussi dans l'apprentissage des outils. Du lien et de la proximité par l'humain. Sous notre impulsion, la CCSSM a aussi pris la compétence mobilité et a mis en place la Mobilité Solidaire, service qui apporte des solutions aux personnes privées de mode de déplacement, par d'autres habitants du territoire : une solidarité active.

Le CCAS de Verny a été très actif tout au long de l'année, participation au fonctionnement du centre de vaccination de Rémilly - solidarité de territoire - transport des Vernois au centre de vaccination, organisation sous une forme inédite et très festive du repas annuel des seniors.

En ce début d'année n'oublions pas ceux qui sont plongés dans le deuil ou la maladie. Soyons solidaires et essayons de leur apporter un peu de réconfort en les entourant du mieux possible.

L'année passée a encore été riche en travaux ; rue du Château, maison du parc, école, mairie, isolation des chaufferies afin de réduire notre facture énergétique. En 2022, nous continuons à travailler pour développer le dynamisme et l'attractivité de Verny par la reconstruction des courts de tennis, la rénovation de l'éclairage public, la création d'une liaison piétonne entre Verny et Pournoy-la-Grasse, la réfection du Chemin de Goin, l'accueil de nouvelles activités économiques de proximité ; une épicerie de produits bio, locaux et en vrac, un restaurant, un traiteur asiatique, une entreprise de remplacement de pare-brise. Ensemble avec les professionnels de santé, nous travaillons à la création d'une maison de santé, gage de la pérennité de l'offre médicale sur notre commune. Il ne faut rien accepter comme acquis, le bien vivre à Verny s'entretient et se construit chaque jour avec la participation de chacun. Tous les acteurs économiques, commerçants, artisans, professions libérales, porteurs de projets, et les associations sont des partenaires actifs du dynamisme et de l'attractivité de Verny et nous les en remercions chaleureusement.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, tous mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé. Elle nous est si précieuse.

Avec mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax : 03 87 52 42 10
mairie@verny.fr
<https://www.verny.fr>

Honorariat

Le 18 mars 2021, le préfet de la Moselle a attribué le titre honorifique de maire de Verny honoraire à Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine.

Une cérémonie a eu lieu le 22 octobre en cet honneur, à la mairie, en présence de nombreuses personnalités dont les sénateurs Todeschini, Masson et Mizzon, ainsi que plusieurs maires des communes environnantes, membres du conseil municipal et du CCAS, employés de la commune et différents amis qui l'ont accompagnée durant sa carrière.

Le maire, Victorien Nicolas, a retracé le parcours de Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine. Elle a été élue conseillère municipale de Verny de 1989 à 1995, conseillère régionale de Lorraine de 1998 à 2004, vice-présidente du conseil régional de 2004 à 2010, conseillère régionale déléguée de 2010 à 2016 et maire de Verny de 2008 à 2020, soit plus de trente ans au service de ses concitoyens. Il a ensuite rappelé les liens privilégiés qui les unissaient et a réaffirmé la filiation dans sa tâche de maire de Verny.

Le sénateur Jean-Marc Todeschini a ensuite salué sa carrière politique, sa fidélité et son opiniâtreté dans son engagement au sein du Parti socialiste. Victorien Nicolas lui a ensuite remis l'écharpe tricolore de maire honoraire.

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine a remercié toute l'assistance et a développé les valeurs humanistes qui ont toujours été le socle de son investissement citoyen. Ces valeurs sont essentiellement le vivre-ensemble, la fraternité, la cause des femmes et la lutte contre le dérèglement climatique. Elle estime que chacun doit y prendre part suivant ses possibilités afin de faire évoluer la société dans le bon sens.



Durant ses deux mandats de maire, Verny s'est considérablement développé, on citera en particulier le projet qui lui tenait le plus à cœur : l'acquisition et l'aménagement du Parc du Château.

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, où Marie-Thérèse a pu baigner dans ses souvenirs auprès de tous ceux qui l'ont accompagnée durant ces trente années de vie publique.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Verny est composé de huit membres du conseil municipal et de huit membres nommés, le maire en est le président de droit, Colette Rottier est la vice-présidente. Félicie Acker a rejoint récemment le CCAS en remplacement d'Anne-Laure Dupraz-Omari, devenue membre élu suite au départ du conseil municipal d'Alexis Rusinek. Ses missions concernent les seniors, l'aide à la personne, le lien social et les actions de prévention.

Pour la 2^e année consécutive, la crise sanitaire a malheureusement privé les vernois de plus de 66 ans du repas de fin d'année sous sa forme habituelle. Prévu le dimanche 12 décembre au centre Faber, il était plus raisonnable de l'annuler. Mais l'équipe municipale et les membres du CCAS ont voulu maintenir l'esprit des fêtes et le lien avec nos aînés en amenant à domicile les repas préparés par le traiteur. Les 97 personnes qui s'étaient inscrites ont été prévenues de cette livraison et ont eu la surprise d'avoir la visite du Père Noël en personne, avec ses lutins et la chanteuse Cathy Anton qui devait initialement animer le spectacle. Elle a accompagné la sympathique troupe d'élus et membres du CCAS de chants... de Noël bien sûr ! Une belle mobilisation et adaptation de chaque participant, y compris le restaurateur-traiteur vernois Eat'alia que la commune a soutenu en maintenant sa commande et qui a mis à disposition sa camionnette réfrigérée pour la circonstance.

Les jours suivants, les membres du conseil municipal et du CCAS ont aussi distribué à domicile les paniers garnis offerts aux plus de 75 ans choisissant cette option plutôt que la journée festive. Les seniors ont une nouvelle fois apprécié de trouver dans chaque paquet une carte avec un dessin et un petit message réalisés par les enfants de l'école.

Une mention particulière à Eugénie Rottier, 96 ans et doyenne de Verny, ainsi qu'à René Pruneau, 99 ans, notre doyen (en photos).

En cette période de pandémie, le CCAS poursuit son rôle primordial de lien social puisque Colette Rottier appelle régulièrement les vernois isolés et les familles les plus fragiles afin de prendre de leurs nouvelles. De même, la commune demeure active dans la campagne de vaccination anti-covid en accompagnant les personnes ayant besoin d'aide dans les démarches de prise de rendez-vous et de déplacement jusqu'au centre de vaccination de Rémilly.



CONSEIL DU 20 DÉCEMBRE 2021 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Convention avec la Communauté de Communes du Sud Messin pour le transfert de la compétence « péri-extrascolaire » ; approbation du transfert de la compétence « maisons de services au public »
- Adhésion à la mission « règlement général sur la protection des données » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle (mutualisation de moyens pour la mise en œuvre de cette mission)
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

- Demandes de subventions au titre de la DETR pour la création d'une liaison piétonne entre Pournoy-la-Grasse et Verny, et pour la poursuite de la rénovation de l'éclairage public des rues Nationale et de la Fontaine
- Mise à jour de la convention avec Verny Musiques Actuelles pour la mise à disposition de la Maison du Parc

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Vie économique

Verny continue son développement économique et de services à la population.

Rue du Fort, le grossiste en produits pour la restauration rapide a laissé sa place à la société Ecotherm Mesures, fabricant spécialisé dans la mesure de température qui propose une large gamme de produits dédiés à ces mesures.

Après des travaux plus longs qu'attendus, le cabinet de kinésithérapie d'Isabelle Poincignon est maintenant situé au 30 rue de Metz. Elle s'est renforcée avec deux autres kinésithérapeutes, Emilie Manière et Fiona Tempel. Ce nouveau cabinet plus étendu permet aussi l'arrivée d'une psychologue spécialisée en hypnose et thérapies brèves de traitement des traumatismes (EFT, EMDR), Michèle Meyer.

Prochainement, c'est l'ensemble des cellules et activités positionnées rue de Metz à côté du garage Pasquali qui devraient être mises en service. Vous pourrez y trouver un espace pour la réparation et le remplacement de pare-brise ; deux lieux de restauration, l'un avec une orientation asiatique, l'autre avec des burgers ; sans oublier une machine automatique à pizzas. Cette dernière sera remplie de produits de la pizzeria vernoise Eat'alia. Enfin, en complément du P'tit Marché de Verny, un emplacement de distribution automatique de produits alimentaires locaux complètera l'offre de ce nouvel espace commercial.

Maison France Services

Le 27 novembre a été inaugurée la Maison France Services de Verny par Brigitte Torloting présidente de la CCSM, Jean-Luc Saccani 1er vice-président en charge des finances et des ressources humaines, Victorien Nicolas 2^e vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des mobilités et maire de Verny, en présence d'Olivier Delcayrou sous-préfet de Metz et Jean-Marc Todeschini sénateur de la Moselle. Cette maison est labellisée par l'État, les agents sont formés spécialement pour être le relais des habitants à l'égard de tous les services publics via, entre autres, les outils numériques. A Verny, elle est ouverte au public depuis mi-octobre et est située 9 rue du château.

Virginie agent d'accueil, Florine animatrice et Estelle conseillère numérique, vous accueillent aux horaires suivants :

- Lundi : 8h30 - 12h30**
- Mardi : 8h30 - 12h30 et 14h - 19h**
- Mercredi : 9h - 12h (semaines impaires)**
- Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30**
- Vendredi : 14h - 17h**
- Samedi : 9h - 12h (semaines paires)**

Micro-Folie

En partenariat avec la commune de Verny, la fédération Familles Rurales de la Moselle propose des actions culturelles au service des territoires sur le thème de l'immersion dans l'art et la culture sous un œil « high-tech ». Le but est de rendre accessible à tous un ensemble de contenus culturels et artistiques dans un lieu d'échange et de convivialité.

L'animateur Maximilien Kiffer vous reçoit à Verny à la maison des associations, cour du château, les samedis :

- **de 9h à 12h : ateliers de musée numérique, réalité virtuelle, fablab, médiathèque/ludothèque pour tout public**
- **de 13h à 17h : ateliers de musée numérique, réalité virtuelle, fablab, espace scénique, co-working pour les jeunes de 12 à 18 ans**

Les mêmes animations se déroulent à Pouilly le mercredi après-midi et à Mardigny le vendredi après-midi. Les activités et le matériel correspondant permutent entre les trois lieux selon le tableau ci-dessous :

Semaines (2022)	Verny	Pouilly	Mardigny
1 à 6	Fablab	Médiathèque	Musée numérique
7 à 13	Musée numérique	Fablab	Médiathèque
14 à 19	Médiathèque	Musée numérique	Fablab
20 à 23	Fablab	Médiathèque	Musée numérique
24 à 27	Musée numérique	Fablab	Médiathèque
28 à 31	Médiathèque	Musée numérique	Fablab

Vous pouvez aussi consulter la page Facebook : <https://www.facebook.com/microfolie.famillesrurales>
Pour plus de détails, vous pouvez vous procurer les flyers à la mairie.

Concert de Noël

Verny Musiques Actuelles a souhaité que la fin d'année soit festive dans la maison du parc. Le directeur de l'école de musique, Fabrice Ach, et son équipe ont organisé un concert de Noël auquel les habitants étaient invités le vendredi 17 décembre.

Dans une salle chaleureusement décorée et éclairée pour la circonstance, différentes prestations musicales se sont succédées sur la scène. Le public a pu applaudir des élèves et des professeurs de Verny Musiques Actuelles, mais aussi des élèves de l'école primaire avec la classe de Mme Simon au chant, et du collège avec un trio de musiciens. Ont suivi les interventions de « l'atelier scène » (en groupe) des jeunes puis des adultes de l'école de musique. Pour clore la soirée, le duo Valérie Graschaire au chant et Stéphane Escoms au clavier a emmené les spectateurs vers une douce ambiance de Noël, invités à pousser eux-mêmes la chansonnette.

Pour des raisons de précautions sanitaires, des boissons et des gâteaux de saison étaient offerts aux personnes présentes à l'extérieur du bâtiment, sous un ciel étoilé bienvenu. Une parenthèse musicale fort conviviale !



Noces de platine

Le 10 novembre 1951 à Bourges, Raymonde et Georges Decombas se sont dits « oui ». Le 10 novembre 2021, ils ont fêté leurs 70 ans de mariage, leurs noces de platine. Raymonde Petit est née le 18 septembre 1930 dans le Nord. Elle parcourt la France au gré des mutations de son papa, militaire. Elle connaît l'évacuation lors de la seconde guerre mondiale. En 1949, la famille arrive dans l'Allier. Georges Decombas est né le 5 juin 1926 dans le Puy de Dôme. Il a partagé sa jeunesse entre Moulins et Vichy. Après une formation d'artificier, il débute comme ouvrier spécialisé dans le dépôt de munitions où travaille le père de Raymonde.

Après leur mariage en 1951, Georges s'engage dans l'armée, il est muté en Allemagne. Serge naît en 1952. En 1954, Georges part en Indochine pendant 2 ans. En 1956, il est muté au dépôt de munitions de Ressoncourt et en 1964 à Metz-Arsenal. Sophie naît en 1970. Puis Georges prend sa retraite et est embauché à l'Équipement. En 1976, ils posent leurs valises à Verny dans un environnement qu'ils apprécient. C'est à l'EHPAD Saint Vincent de Metz où

Georges séjourne qu'ils ont fêté leurs 70 ans de mariage, en compagnie d'un couple d'amis fidèles. S'est jointe à cette petite fête Colette Rottier, conseillère municipale de Verny aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS qui, au nom du conseil municipal, leur a offert une composition florale.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Aria Cuinaut Delorme née le 28 octobre 2021

Lyna Koch Malraison née le 1^{er} janvier 2022

Nos peines

Michèle Recht épouse Primau le 20 octobre 2021

Madeleine Savouré veuve Houzé

le 25 octobre 2021

Ginette Schmitt le 9 décembre 2021

Dominique Defer le 11 décembre 2021

Laurence Krakowiak épouse Gendarme

le 22 décembre 2021

Paul Martzloff le 1^{er} janvier 2022

ON EN CAUSE

Inscription listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections présidentielle et législatives en 2022, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Si ça n'est pas le cas, il vous reste quelques semaines pour effectuer cette démarche. En 2022, les dates limites d'inscription sont fixées au vendredi 4 mars pour l'élection présidentielle et au vendredi 6 mai pour les législatives.

L'inscription des jeunes de 18 ans est automatique, si vous êtes déjà inscrit vous n'avez rien de particulier à faire. Cependant, chacun peut vérifier son inscription sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Ramassage des poubelles

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les nouveaux jours de collecte des déchets ménagers sont les suivants :

- **le vendredi pour les ordures ménagères en bacs gris (à présenter couvercle fermé, la veille au soir)**
- **le mercredi des semaines impaires pour les recyclables en sacs jaunes**

Déneigement

Les propriétaires et locataires ont l'obligation de dégager la neige ou la glace devant leur habitation. La neige doit être mise en tas sans gêner la circulation, elle ne doit pas être déposée sur la chaussée. Les bacs à sel doivent permettre de parer à une situation délicate sur la chaussée dans les endroits difficiles. Quant au déneigement, les voiries les plus pentues sont traitées en priorité, le salage est plus modéré sur les rues plates ou peu pentues. Les rues de Metz, Nationale, de la Fontaine et de la Gare sont sous la responsabilité des services départementaux.

AGENDA

Halle communale

Marché les dimanches de 8h à 12h

Centre Faber

Sous réserve des règles sanitaires en vigueur

7-8-9 février de 9h à 16h : animations sport et loisirs - Judo Club Verny

Samedi 5 février à 20h : ouverture Février

des Théâtres - Le grand n'importe quoi

Dimanche 6 février à 15h : Février

des Théâtres - Stationnement alterné

Samedi 26 février à 19h : clôture Février

des Théâtres - Or du temps (dîner-cabaret)

Samedi 5 mars après-midi : carnaval - APE

Dimanche 6 mars : Zumbathon, cours

de zumba au profit de Léo et sa Dream Tim'

Samedi 12 mars à 20h (début du jeu) :

loto - Les Archers du Verinois

Samedi 19 mars à 20h30 : théâtre

Le mariage forcé - Les Entr'Acteurs de Solgne

26-27-28 mars : bourse aux vêtements

printemps été - AFRV

Samedi 9 avril après-midi Parc du Château :

chasse aux œufs - APE

Mairie

Lundi 31 janvier à 20h : conseil municipal

Vendredi 4 mars à 18h30 : accueil des nouveaux habitants et jeunes électeurs

- Élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril 2022
- Élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022



Continuons ensemble !

L'équipe majoritaire «Ensemble pour Verny» vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Après deux années de pandémie, qu'elle vous préserve de la santé, notre bien le plus cher. Après ces deux années difficiles, gardons l'espoir de retrouver une vie tout à fait normale.

ENSEMBLE POUR VERNY

**Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Zieger
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Stéphane Guillaume
Marie Coletti
Johan Pade
Anne-Laure
Dupraz-Omari**

Nous souhaitons tout d'abord rendre hommage au centre communal d'action sociale (CCAS), à tous ses membres et à sa vice-présidente Colette Rottier dont le dynamisme n'est plus à démontrer, celle-ci est bien secondée par Isabelle Hasse et Marie-France Perrin. Toutes les personnes fragiles sont régulièrement appelées par Colette qui leur demande de leurs nouvelles, bien souvent ce sont ces personnes qui la précèdent quand elles ont envie de parler à quelqu'un. Lors du premier confinement, des portages de courses ont été organisés. Un gros travail a été effectué pour vacciner toute la population au centre de vaccination de Rémilly. Toutes les personnes fragiles ont été appelées jusqu'à trois fois, des transports ont été organisés pour tous ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Marie-France Perrin assure bénévolement le secrétariat du centre.

Le CCAS c'est aussi les aides alimentaires aux personnes en difficulté. Prochainement, en collaboration avec le Lions-club, une SOS-box va être distribuée à tous les Vernois de plus de 66 ans. Ce dispositif est simple, c'est une boîte comprenant une fiche où tous les renseignements médicaux seront consignés, traitements, allergies, personne à contacter, antécédents..., et un autocollant. La boîte sera mise dans le réfrigérateur et l'autocollant posé sur la porte d'entrée pour signaler aux secours la présence de la boîte.

Comme tous les ans le CCAS organise un repas pour les personnes de 66 ans et plus, et un colis pour les personnes de plus de 75 ans qui ne participent pas au repas. Cette année, la municipalité a décidé d'annuler le repas en raison de la reprise de l'épidémie. Qu'à cela ne tienne, pour ne pas décevoir nos concitoyens et ne pas pénaliser le traiteur local choisi pour l'occasion, nous avons décidé d'organiser un portage des repas en respectant les conditions d'hygiène. C'est ainsi que le 12 décembre les membres du CCAS et le conseil municipal, rassemblés pour l'occasion, se sont attelés à distribuer les repas à domicile. La chanteuse initialement prévue, la télévision locale MoselleTV et même le Père Noël ont été mobilisés. Ce geste a été particulièrement apprécié par nos seniors. Nous avons récidivé pour le portage des colis. Ceux-ci ont été distribués à chaque personne concernée par des membres du CCAS, des conseillers municipaux et le Père-Noël. Nous avons voulu également préserver le lien intergénérationnel. Les enfants du périscolaire ont réalisé des dessins qui ont été intégrés aux repas et aux colis.

L'équipe «Ensemble pour Verny» reste fidèle à ses principes de proximité, de soutien et de service à la personne pour le bien-être de tous.

2021 a vu la réouverture de la rue du Château à la circulation et l'ouverture de la maison du parc. La compétence transport a été prise par la communauté de communes et la mobilité solidaire a été mise en place, première étape. La maison France services a vu le jour en octobre. Grâce à la pugnacité de Victorien Nicolas, la communauté de communes a pu bénéficier de deux maisons, une à Rémilly et une à Verny.

Suivant un programme établi, l'élagage des arbres présentant des risques a été réalisé. Des nids à mésange ont été installés et nous avons traité préventivement les arbres pour se protéger des chenilles processionnaires, nouveau fléau estival récurrent. Citons également les travaux à l'école, le parcours d'orientation, 33 parcelles sur 35 vendues ou réservées à la Ronceraie... Nous avons obtenu les subventions demandées pour la rénovation des courts de tennis extérieurs. Les études du terrain sont en cours pour pouvoir commencer les travaux dans les règles de l'art.

En vous renouvelant nos meilleurs vœux de bonheur,

**Bien à vous
L'équipe Ensemble pour Verny**



Une autre voix, Une autre voie !



Notre rôle, s'engager pour mieux agir demain.

2022 est déjà là, espérons qu'elle soit synonyme de retour à une vie normale et qu'elle voit la concrétisation de projets porteurs renforçant l'attractivité et la solidarité au sein de notre territoire. Il nous tient à cœur de construire avec tous les acteurs engagés dans la vie de la Cité un territoire pour mieux vivre le périurbain d'aujourd'hui et de demain.

VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noirot
Anne-Sophie Mairet
David Billet

Tout d'abord, nous avons soutenu la proposition de la majorité municipale d'annuler le traditionnel repas des séniors pour cause de crise sanitaire. A l'initiative du CCAS de Verny, nous avons donc participé avec entrain et plaisir, dimanche 12 décembre, à la livraison des colis-repas. Des sourires nous ont accueilli et nous vous en remercions.

Aussi, rappelons que depuis fin septembre le dispositif de Mobilité Solidaire porté conjointement par la fédération départementale de Familles Rurales et la communauté de communes est en place sur notre territoire. L'objectif principal de ce dispositif est de rompre l'isolement social des personnes les plus fragilisées par le manque de moyens de transports adaptés à des déplacements de faible distance inhérent à nos territoires ruraux. Ce dispositif est une première réponse mais il est important que chacun le fasse connaître et dans la mesure de ses possibilités le fasse vivre soit en tant que chauffeur bénévole ou soit comme usager. Fidèles à nos convictions et nos engagements de campagne, nous soutenons pleinement cette action, à l'instar d'Anne-Françoise Neuschwander qui a été la première à s'être portée volontaire comme chauffeur bénévole.

Nous espérons également que le projet de liaison piétonne entre les communes de Verny et Pournoy-la-Grasse se matérialisera au cours de cette année. Il s'inscrit pleinement dans le développement de la mobilité douce au sein de notre territoire. Nous avons proposé ce projet lors de notre campagne en 2020, nous soutenons donc naturellement la majorité municipale dans ces démarches pour les demandes de subvention. Cependant nous regrettons de ne pas profiter de ce chantier pour procéder à l'enfouissement des réseaux aériens rue de la Fontaine. Force est de constater que nous sommes un des seuls villages à ne pas aller dans ce sens.

Nous soutenons aussi la poursuite du programme d'investissement de renouvellement de l'éclairage public par des LED. D'une part la rénovation de l'éclairage permet d'éviter les zones d'ombre et par conséquent d'augmenter la sécurité piétonne et d'autre part permet d'amortir la hausse des prix de l'énergie à laquelle la commune devra faire face ces prochains mois.

D'ailleurs lors du dernier conseil municipal de décembre 2021 nous avons apporté nos réflexions et nos commentaires des deux points ci-dessus lors des délibérations afin que les dossiers de demande présentés au service de la préfecture soient en bonne et due forme pour maximiser notre chance de réussite et nos taux de subventionnement.

Lors d'une réunion commune entre les commissions travaux et de sécurité routière portant sur les problèmes de stationnement, nous avons fait plusieurs propositions : augmentation des places de parking par des « nids d'abeilles végétalisés » secteur Avigy, création d'une voie « cyclable et piétonne » rue de Lorraine avec extension rue de la Plénière à destination du collège et incitation à se garer sur les places de parking matérialisées pour les véhicules gênants.

Toujours fidèles à nos engagements, nous portons un intérêt particulier à la nécessaire rénovation des courts de tennis extérieurs. Situés sur une zone de remblais, les courts se sont affaissés à certains endroits. Pierre Noirot a alerté la majorité sur les points d'attention à prendre en compte pour la bonne réalisation des travaux. Une étude géotechnique a été missionnée par la commune.

Enfin nous vous souhaitons la meilleure année possible.

Achévé de rédiger le 3 janvier 2022.

Bien à vous,

Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

